

➔ **Présentation de Véronique Salvi, la nouvelle Présidente du Conseil d'Administration de la mpa.**

Le 20 juin 2007, l'assemblée générale statutaire de la mpa a entériné la nomination de Véronique Salvi au poste de Présidente du Conseil d'Administration de la maison pour associations.
Nous l'avons rencontrée.

Jeune femme souriante et passionnée, Moncelloise, Véronique Salvi, 34 ans, est Députée Fédérale et Chef de Groupe CDH au Conseil Communal.
Licenciée en sciences-politiques, c'est sa rencontre avec d'autres femmes (Anne-Marie Corbisier et Joëlle Milquet) qui confirmera son engagement politique.
« Les affaires » qui ont bouleversé la Ville de Charleroi ont parachevé sa formation politique accélérée.



- Prendre la présidence de la mpa, est-ce un choix de votre part ?

Oui, c'est d'abord un accord politique et un choix personnel. La maison pour associations est un superbe outil, jeune et dynamique. Je suis issue d'une famille italienne. Mon grand-père, mineur, a participé à la création de la « Mission Italienne » située à côté de la mpa. J'ai depuis ma plus tendre enfance été bercée par la défense des causes justes, j'ai fréquenté les mouvements de jeunesse et toujours été proche du milieu associatif.
De plus, j'arrive à un moment charnière pour la mpa, puisque l'on termine, en décembre 2007, un programme triennal de subventions.
L'axe de la Porte Ouest est important pour Charleroi, l'image de la propreté, son quartier de vie, relèvent en grande partie de subventions fédérales que je compte bien défendre en temps utile.

- Comment perceviez-vous la mpa avant d'en assurer la présidence ?

Mon premier contact avec la mpa a eu lieu le jour de son inauguration. C'est pour moi d'abord un lieu de rassemblement et de valorisation pour les associations, un lieu où l'on peut trouver de l'aide et des conseils, un endroit qui offre une structure logistique, un port d'attache, une piste d'atterrissage.

- En tant que Présidente, que souhaitez-vous insuffler ou modifier à la mpa ?

Je voudrais promouvoir le développement artistique du studio d'enregistrement pour favoriser l'émergence des jeunes artistes.
A court terme, je vais défendre les budgets de fonctionnement au Fédéral et développer le pôle sportif qui me semble sous-utilisé.
J'ai ici l'ouvrage consacré aux 5 ans passés à la mpa. Il constitue sa genèse, ses fondations. Je voudrais que demain, la mpa grandisse, qu'elle éclore, qu'elle développe encore plus son réseau, qu'elle s'ouvre sur la ville.
Je vais d'abord commencer par faire un état des lieux, voir ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne moins bien, être à l'écoute.
Je voudrais vraiment qu'il s'y passe beaucoup d'évènements pour le grand public, toucher les milieux plus indépendants, je pense qu'il y a des ponts intéressants à créer entre l'associatif et d'autres milieux.

Gageons que l'enthousiasme de notre Présidente apportera un souffle nouveau qui garantira la pérennité du travail engrangé jusque là. Nous lui ouvrons toute grande la porte de la « maison ».

Bienvenue Madame Salvi !

Belgique-België
P.P
6000 Charleroi 1
BC 10805
P605048

impact associatif

Dossier : Le sport

« Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie » Aimé Jacquet

Et encore...

- P.3** Partenariat : Malvoyants et judokas au dojo de la MPA
- P.6** Portrait : Ecoute tes gestes
- P.7** Fiche technique : La loi sur le congé-éducation payé
- P.8** Du côté de la mpa : : Présentation de Véronique Salvi

Edito

Annonces

En quelques lignes, dans le dernier Impact, je vous annonçais l'arrivée du nouveau Directeur, Lillo Canta.

Aujourd'hui, après un été de collaboration, je souhaite vous présenter Lillo.

Pour le connaître depuis plusieurs années, je sais qu'il a accumulé des expériences tant dans le domaine de la formation que dans l'interculturalité, dans l'aide à la jeunesse, dans l'histoire de l'art, la photographie ... et encore bien d'autres domaines. C'est avec confiance et plaisir que l'on voit un homme aux compétences aussi éclectiques rejoindre un projet comme celui de la MPA, qui nécessite une grande sensibilité au travail en réseau, une grande capacité de reconnaissance de la diversité du monde associatif. C'est donc un atout qui est venu s'ajouter à l'équipe de collaborateurs expérimentés de la maison.

Au-delà de propos de circonstances qui n'ont aucune place ici, si je souligne ce fait c'est parce que la MPA traverse une passe difficile.

L'absence de Gouvernement Fédéral met en danger la Politique des Grandes Villes, et donc un chantier aussi essentiel que la MPA, au bénéfice du monde des associations, dans leur grande diversité.

La MPA n'a pas besoin de justifier de son sens et de son utilité. Les centaines d'associations qui nous font confiance et qui donnent vie à la maison, les nombreuses associations impliquées dans le Pacte Associatif carolo sont les témoins de la nécessité d'un outil comme la MPA.

Mais lorsque le bateau doit réussir son passage au travers de la zone de turbulence et de hauts fonds, lorsque le danger doit être évité et le cap dépassé, il est indispensable de disposer d'un bon pilote.

Je peux témoigner du fait que le Conseil d'Administration ne s'est pas trompé en choisissant Lillo Canta. Dès les premières semaines, il a mis toute son intelligence et sa volonté au service de la cause associative.

Nous nous sommes enrichis d'un nouveau membre dans l'équipe. Je formule l'espoir que, lorsque nous aurons redéfini les contenus de notre nouveau contrat pluriannuel avec la Ville de Charleroi et le Gouvernement Fédéral, de nouveaux horizons s'ouvriront pour les associations de notre région.



Marc PARMENTIER

Administrateur
délégué

Luz Verde Prodis, Moncell'Art et la maison pour associations vous invitent à découvrir, du 20 au 28 octobre, à la mpa, les photographies de Sergueï M. Eisenstein. Le vernissage de cette exposition se déroulera le samedi 20 octobre. Il sera suivi à 20h30 du Ciné Piano Bar avec cette fois, la projection du film Le Cuirassé Potemkine.

Pour déposer une annonce, il vous suffit de nous envoyer votre texte et vos coordonnées à helene@mpa80.be. La mpa se réserve le droit de publication.

Maison pour associations. 80, Route de Mons. 6030 Marchienne-au-Pont. Tél. : 071/53.91.53. Fax : 071/53.91.54. www.mpa80.be. helene@mpa80.be.

Interreg III/Form'acteurs : bilan et perspectives

Le 22 juin, une quinzaine d'associations de Charleroi et de Tourcoing ont participé à une rencontre-bilan destinée aux acteurs qui ont pris part activement à des actions menées dans le cadre du programme Interreg III : Form'acteurs. Pour rappel, ce projet est né il y a plus de trois ans. Il repose sur un partenariat entre la maison pour associations et la Maison des Associations de Tourcoing dans le nord de la France. Il visait à renforcer les structures par l'échange de pratiques et d'expériences, mais également le rapprochement des associations belges et françaises de la zone, cherchant ainsi à atteindre l'objectif général du programme : atténuer l'effet frontière.

Cette rencontre fut l'occasion de rappeler les nombreuses actions réalisées depuis janvier 2004 et leurs principaux objectifs, en laissant à chacun la possibilité de s'exprimer sur ce qu'il en a retiré tant sur le plan personnel que professionnel. Une importante plus-value a été dégagée lors des fructueux échanges de la journée. Rappelons quelques-unes des activités les plus marquantes : les forums associatifs sur le thème du multimédia et des partenariats locaux, les rencontres organisées dans le cadre du Pacte associatif, le forum des associations à Tourcoing ainsi que les formations transfrontalières... N'oublions pas que ces activités ont touché les différents niveaux d'acteurs ; c'est effectivement un des points forts du projet qui avait pour cible les permanents des structures porteuses, les associations du territoire couvert par la mpa et la MDA mais également les décideurs institutionnels et politiques qui se sont montrés très intéressés par le projet. Rappelons-nous la rencontre du Maire de Tourcoing et du Bourgmestre de Charleroi ainsi que la réunion des deux conseils d'administration à la mpa.

Mais une bonne évaluation nécessite aussi d'attirer l'attention sur ce qui a moins bien fonctionné. Les principaux écueils et difficultés rencontrés ont été évoqués. Il n'a par exemple pas toujours été aisé de mobiliser des associations sur la durée. La part importante réservée au suivi administratif du dossier est également soulignée.

Cette collaboration tend à devenir structurelle, elle est maintenant véritablement intégrée dans les pratiques des deux partenaires qui continuent à se rencontrer régulièrement. Des activités communes seront poursuivies

fin 2007 et à partir de 2008, les efforts seront poursuivis afin de renforcer les échanges entre acteurs de première ligne. Pour ce faire, un nouveau dossier sera déposé dans le cadre d'Interreg IV.

Nous continuerons à vous informer des suites de cette collaboration dans le magazine Impact, sur le site www.mpa80.be mais également sur Full TV où se trouve d'ailleurs un reportage sur la rencontre à l'adresse <http://www.fulltv.be/Rencontre-entre-la-MPA-et-la-MDA>.

Magazine de la maison pour associations de Charleroi
Editeur
responsable : Marc Parmentier
Rédaction : Sonia Bailly, Romuald Baumann, Bruno Blanchart

Impact
Caroline Davini
Vincent Debouy
Nicole Mahieu
Hélène Malnoury
Graphisme : David Chantrenne
Impression : Paragraph sprl
071/376.707



La Maison Pour Associations est une A.S.B.L. Avec le soutien de la Ville de Charleroi, du Ministère de la Politique des Grandes Villes, de la Région Wallonne, du Fonds Social Européen et du Fonds Européen de Développement Régional.

Une question sur ...

La loi sur le congé-éducation payé



Quelles sont les mesures imposées par la loi?

Le travailleur peut, en principe, bénéficier d'absences payées proportionnellement au nombre d'heures de cours suivies dans le cadre des congés-éducation. L'employeur obtient le remboursement de la rémunération et des charges sociales patronales.

Pour avoir droit à cette mesure, la formation suivie par le travailleur doit être reprise dans la liste mentionnée par la loi et doit avoir une durée minimum de 32 heures par année scolaire. Les heures de cours réellement suivies donnent droit au congé-éducation payé.

Le travailleur s'absente du travail pendant une durée égale au nombre d'heures de cours suivies. Ce nombre est plafonné pour chaque année scolaire.

L'établissement du planning s'effectue par le conseil d'entreprise. A défaut de ce dernier, il est programmé, d'un commun accord, entre la délégation syndicale et l'employeur. A défaut d'une délégation syndicale, les congés-éducation sont planifiés d'un commun accord entre l'employeur et le travailleur.

La période de prise de congé s'étale entre le premier jour de présence au cours et le dernier examen de la session. Dans le cas d'une deuxième session, cette période pourra être prolongée à la condition d'avoir présenté ses examens en première session.

Pour un employeur qui occupe moins de 20 travailleurs, les absences seront autorisées pour 1 travailleur et non autorisées pour plus de 10% des travailleurs. S'il occupe entre 20 et 50 travailleurs, elles sont autorisées pour 1 travailleur par fonction et non autorisées pour plus de 10% des travailleurs exerçant la même fonction.

Si vous êtes intéressé, une brochure peut être obtenue gratuitement :

soit par téléphone au 02/233.42.14 ;

soit par commande directe sur le site du SPF: <http://www.meta.fgov.be> ;

soit par écrit à la Cellule Publications du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, rue Ernest Blerot, 1 à 1070 Bruxelles. Fax: 02/233.42.36, e-mail: publi@meta.fgov.be.

Cette brochure peut également être consultée sur le site Internet du SPF: <http://www.meta.fgov.be>.

Pratique

Limitation maximum par année scolaire :

- 120h pour les formations professionnelles
- 80h pour les formations générales
- 120h pour les formations générales et professionnelles combinées

Plafond de la rémunération normale payée au travailleur pendant l'absence :

- 2.050 € depuis le 1/09/05
- 2.500 € depuis le 1/05/03 pour les 45 ans au moins et les travailleurs concernés par la fermeture d'entreprise

Pour en savoir plus :

http://www.emploi.belgique.be/detailA_Z.aspx?id=822



Ecoute tes gestes.

Les AMO de la Cité de l'Enfance pointent avec leur action « Foot de quartier » les problèmes de violence, d'intolérance et de racisme.

Concrètement, ils apportent des solutions pour une prise de conscience salutaire !

D'un côté, il y a les jeunes des « quartiers sensibles », ils ne font pas partie de structures organisées, ils aiment jouer au foot.

De l'autre, il y a la « Cité de l'Enfance », Service d'Aide à la Jeunesse, avec ses trois AMO (aide en milieu ouvert) et ses éducateurs.

Ensemble, ils mènent un projet, depuis maintenant trois ans, qui vise à responsabiliser les jeunes à partir du foot.

Toute l'année, de façon régulière, ils se rencontrent, organisent des matches et des tournois entre les quartiers.

L'approche globale et le comportement des jeunes face au sport sont privilégiés par rapport à la technicité du jeu.

Pour les éducateurs, les conduire vers la réflexion a débouché sur l'édition de la « Charte Quartier de Foot ». « Lutter contre la violence, le racisme, l'exclusion, être tolérant, solidaire, courtois, disponible, partager, respecter l'esprit d'équipe, avoir une hygiène sportive, respecter l'environnement et le matériel, faire preuve de fair-play » font partie de cette charte qui est devenue une sorte d'emblème qu'ils accrochent bien en évidence lors de leurs rencontres.

Un beau programme qui a rassemblé depuis le début environ 500 jeunes entre 12 et 17 ans.

Au cours du projet, les jeunes ont été filmés pendant les matches.

Ils ont pu se rendre compte lorsqu'ils ont visionné les films, des actes d'agressivité et/ou d'incivilité. Ils les ont analysés en groupe et en ont fait un clip vidéo destiné à



faire passer le message : « non à la violence, non au racisme ».

Le voile sur la profondeur du problème et diriger les personnes vers les soins.

C'est pourquoi il est également nécessaire de former le plus de personnes possibles qui, par leur profession, risquent d'être en contact avec la problématique.

Ces formations sont destinées aux enseignants, groupements, maisons de jeunes, assistants sociaux, psychologues, éducateurs, directeurs d'école...

Le prochain cycle aura lieu les 24 septembre, 8 octobre, 23 octobre et 6 novembre 2007.

« Si la consommation en général n'augmente pas, l'âge des premiers essais a lieu de plus en plus tôt... (13/14 ans...) », nous confie Magali Thibaut.

A méditer...

« Ecoute tes gestes », un clip vidéo qui se veut être un outil pédagogique à destination des travailleurs sociaux qui visent le sport comme moyen éducatif. A se procurer gratuitement.
Contact : Bernard Dewiest 0478/93 56 61
Cité de l'Enfance, 706, Route de Gozée, 6110, Montigny-le-Tilleul



Malvoyants et judokas au dojo de la MPA



La maison pour associations dispose d'une salle consacrée à l'initiation socio-sportive ainsi qu'un dojo accessible aux associations de la région. L'Oeuvre Nationale des Aveugles a pour objectif de contribuer par tous les moyens à la promotion des handicapés de la vue et cela, dans tous les domaines y compris le sport. Virginie Piront, responsable du Mouvement associatif de son association, était à la recherche de partenaires dans la région de Charleroi.

La mpa a décidé de contacter Ludovic Goemaes et Patricio Ricci qui sont instructeurs-judo qui ont une longue expérience de cette discipline au sein du club JMC de Monceau-sur-Sambre, membre de la maison pour associations depuis plusieurs années. Lors d'un premier contact téléphonique, Ludovic a tout de suite trouvé l'idée intéressante d'autant qu'il avait déjà vécu une première expérience avec ce public. Il ne restait plus qu'à les mettre en contact avec l'ONA.

Plusieurs rencontres ont dès lors eu lieu à la maison pour associations afin de mettre en place un projet de collaboration. Ce type d'activité ne s'improvise pas, il faut connaître son public et pouvoir adapter sa pédagogie en fonction du handicap. Une confiance réciproque est également essentielle entre les animateurs et les personnes déficientes visuelles. Une convention prévoyant la mise en place de 6 séances d'initiation au judo d'une durée d'une heure et demi chacune, de février à mars 2007, a par la suite été rédigée et signée par les partenaires mpa-ONA-Judoclub de Monceau.

L'ONA a ensuite informé et sensibilisé le public de son institution afin de réunir un groupe de 10 personnes. Une prise de contact entre les membres de l'ONA et les instructeurs a eu lieu lors de la première séance. La responsable de l'ONA ainsi qu'un représentant de la mpa étaient présents.

Les 6 séances ont atteint toutes nos espérances et chacun a trouvé une réelle satisfaction au sein de ce projet de collaboration. Cette expérience a été particulièrement enrichissante pour les personnes malvoyantes, qui ont eu l'opportunité, grâce à ce projet, de pratiquer le judo, dans une optique d'intégration. En effet, certains étudiants du club de

Monceau étaient également présents lors des cours adaptés aux membres de l'ONA. Cela leur a permis de saisir une nouvelle dimension dans cette discipline. De même, l'expérience fut particulièrement intéressante pour les instructeurs judo qui se sont investis pleinement et ont fait preuve de beaucoup de patience.

Le projet s'est clôturé par un verre de l'amitié à la cafétéria de la mpa ; tout le monde était heureux de se retrouver après avoir relevé ce nouveau défi, des amitiés se sont créées et surtout l'envie de se revoir.

Forts de cette expérience largement positive, les trois partenaires ont décidé de poursuivre la collaboration. Une réunion aura lieu en octobre à Bruxelles et de nouvelles séances devraient être programmées d'ici



Si vous êtes intéressé par cette activité, veuillez contacter la maison pour associations au 071/53.91.53 ou l'Oeuvre Nationale des aveugles au 02/241.05.12

Vous pouvez visionner le reportage sur l'activité sur notre web TV : <http://www.fulltv.be/Formation-de-judo-pour-personnes>

Le sport 

Le sport c'est la santé... Oui mais pas seulement ! C'est également un moyen de se détendre après une longue journée de travail, une façon de rencontrer d'autres personnes et d'échanger de bons moments, une manière parmi d'autres pour garder la forme... Dans ce numéro, nous avons choisi de mettre en lumière des sports différents, dont on parle peu mais qui mérite pourtant d'être reconnus.

Aquaturquoise

 **le plaisir de la remise en forme...**

Aquaturquoise est une association sportive consacrée à la remise en forme et à la détente. Elle organise de nombreuses animations aquatiques et terrestres parmi lesquelles des cours d'aquagym et de natation. « Nos activités aquatiques sont centrées sur l'apprentissage des nages pour les enfants dès deux ans et demi. L'aquagym, le cours phare de notre club, est destinée aux dames de tout âge et de toute condition physique. Celui-ci se donne plusieurs fois par semaine, à raison de 60 minutes par séance, dans les piscines communales de Marchienne-au-Pont et de Montignies-sur-Sambre. Nous avons adopté un système de travail qui permet à chacune de travailler



selon ses possibilités. Nous proposons un exercice que nous cadencions pendant une minute. Pendant ce laps de temps, chaque personne fait, dans un joyeux rythme, le nombre de répétitions de mouvements qu'elle souhaite ou qu'elle se sent capable d'effectuer. L'aquagym est un sport qui permet de se muscler très rapidement, d'avoir un corps longiligne et de raffermir la peau. Ce que l'on perd en graisse, on le récupère en muscles. Les résultats sont extraordinaires » nous confie Martine André, la fondatrice du club.

Il est conseillé de débiter l'aquagym à la fin de l'adolescence, aux alentours de 15 ou

16 ans, lorsque les jeunes filles ont une perception correcte de leur corps et une bonne coordination. L'encadrement que propose Aquaturquoise à ses membres est tout à fait spécialisé. « L'aquagym est un sport particulier. On ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe comment. Nous sommes toutes et tous professeurs d'éducation physique avec une formation complémentaire. Deux solutions existent pour devenir moniteur dans notre club : les jeunes sortant de l'école avec une petite base d'aquagym peuvent suivre des formations bien spécifiques proposées par la fédération. Les autres viennent en formations 3 ou 4 mois chez nous. Nous sommes tous également brevetés sauveteurs, ce qui est très important en cas d'accident éventuel », ajoute Martine.

Comme nous vous l'expliquions plus haut, Aquaturquoise ne propose pas que des cours d'aquagym ! Psychomotricité pour les enfants, revivalbody, Tai-bo, danse moderne, affinement silhouette... ne sont que quelques exemples des nombreuses disciplines que vous pourrez découvrir grâce à l'association. « Les activités terrestres, qui se déroulent la plupart du temps en soirée, sont également destinées aux dames de tout âge, mais plus spécifiquement à celles qui désirent reprendre une activité physique après un arrêt ou une grossesse ou éventuellement, à celles qui souhaitent perdre du poids » conclut Martine.

Envie d'une petite remise en forme ?
N'hésitez plus un instant !
Aquaturquoise
071/21.76.43

Self-défense

 **Le mouvement plus que la technique.**

Souvent imagée de coups de pieds spectaculaires, de roulades acrobatiques ou encore de clefs de bras à faire rougir un boa, la self-défense est considérée, à tort, comme réservée à des individus physiquement au « top ». Le SRAHX, quant à lui, évolue à



contre-courant, puisqu'il propose des séminaires de 7 cours destinés aux citoyens dits « faibles » : les enfants, les femmes et les seniors. « Nous effaçons les clichés que notre société nous a inculqués. Avec notre philosophie d'apprentissage, la force de l'agresseur n'aura plus d'importance », commente Michel Aerden, 8ème dan ceinture noire de karaté. Au premier abord, les exercices semblent des plus inoffensifs : mouvements de ballon, respiration, décontraction mais lorsque l'on passe à la pratique, le résultat est redoutable. « Nous basons nos cours sur la décontraction car c'est une des clefs,

avec la respiration, pour mettre hors combat votre agresseur. Ces techniques sont enfantines et on obtient rapidement des résultats. Le problème des participants, c'est l'éducation à ne pas riposter alors que l'agresseur lui ne se posera pas de question », ajoute Michel. Mais au-delà de l'aspect guerrier de la self-défense, le bien-être de ses pratiquants reste l'objectif principal de cette discipline.



Convaincu ou dubitatif ?

Dans les deux cas, n'hésitez pas à vous rendre à une session de cours, le premier entraînement est gratuit ! Plus d'infos ? Pour les horaires et les prochains séminaires, contactez Michel Aerden au 071/37.43.25. Les cours se donnent le mercredi, de 19h30 à 21h, au parc des sports de Charleroi, le jeudi est réservé aux seniors, de 10h30 à 12h. Arigatô !

Street Tennis ou le plaisir de jouer n'importe où... 

Créé à l'instigation de 3 amis, l'asbl Street Tennis a pour but d'initier les jeunes au tennis dans des cadres originaux tels que les parcs, les cours d'écoles, les places publiques... « On installe un filet, on trace des lignes en fonction de l'espace disponible et on commence directement à jouer avec des raquettes un peu plus petites et des balles en mousse, ce qui donne une adaptation plus accessible de ce sport », nous explique Thomas Henreaux, l'un des fondateurs de l'association. « L'idée nous est venue car nous nous rendions bien compte que les jeunes voyaient beaucoup de tennis à la télévision mais ne le pratiquaient pas sur le terrain notamment à cause du coût alors que paradoxalement, ce sport n'est pas beaucoup plus cher que d'autres. On essaye de donner goût aux jeunes en leur offrant des initiations gratuites via les partenariats établis avec le SPJ, Décathlon et certains services communaux de la jeunesse... L'avantage de ce sport, c'est l'absence de contacts directs, il est donc très intéressant pour les filles car ce n'est pas la force physique qui est la qualité la plus importante... »



Le Street Tennis permet aussi à ses animateurs de stimuler un suivi social dans le quartier. « Au début, on s'installe sur un terrain que l'on estime favorable à la pratique du tennis et on joue, mon collègue et moi. Les jeunes viennent un par un, nous observent et demandent ensuite à participer ».

Précurseur dans ce domaine, l'asbl est en phase d'exploration mais les premiers résultats encouragent ces jeunes professeurs d'éducation physique à poursuivre leur initiative. En effet, au cours de l'été 2007, plus de 600 jeunes ont pratiqué le tennis pour la première fois lors des activités "Street Tennis". L'asbl propose en outre, des formations continuées à l'encadrement socio-sportif reposant sur le tennis.



Intéressé par une animation de Street Tennis ? N'hésitez pas à contacter Thomas et ses amis au 0478/555.952 ou surfez sur le site www.street-tennis.be.